

2011-0564
22-MAR-2011

Green Generation herbicide de farine de gluten de maïs
Inhibiteur de germination de mauvaises herbes pré-levées

Inhibe la germination des graines de pissenlits et de la digitale astringente
dans les gazons où prédomine le pâturin des prés

GRANULÉ
DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : farine de gluten de maïs à 98%
Avertissement: Contient l'allergène soja

NO. D'HOMOL. 30047 L.P.A

ATTENTION: PEUT IRRITER LES YEUX
SENSIBILISATEUR POTENTIEL

CONTENU NET : 9-25 kg

Les Marques Nuway
C.P 149
St-Michel, QC
J0L 2J0

Green Generation herbicide de farine de gluten de maïs inhibiteur de germination de mauvaises herbes pré-levées est préparé à partir de farine de gluten de maïs. Lorsqu'il est utilisé conjointement à un bon programme d'entretien de gazon, Green Generation herbicide de farine de gluten de maïs inhibiteur de germination de mauvaises herbes pré-levées peut inhiber la germination des graines de pissenlit et de la digitale astringente. La digitale astringente et pissenlits déjà établis au moment de l'application ne seront pas inhibés. Green Generation herbicide de farine de gluten de maïs inhibiteur de germination de mauvaises herbes pré-levées est conçu pour être utilisé sur les gazons résidentiels établis où prédomine le pâturin des prés.

Taux D'application:

APPLICATION PRINTANIÈRE: Appliquez sur le pâturin des prés établi au début du printemps, avant la germination de la digitale astringente et des pissenlits. Appliquez à raison de 9,7 kg/100m² (20 lb/1000 pi²).

APPLICATION FIN ÉTÉ/DÉBUT AUTOMNE: Appliquez sur le pâturin des prés établi en fin d'été ou au début de l'automne, une fois les grandes chaleurs passées. Appliquez à raison de 9,7 kg/100m² (20 lb/1000 pi²).

MODE D'EMPLOI:

1. Calculez la superficie du terrain à traiter en multipliant sa longueur par sa largeur en mètres. Un pas normal représente environ une mètre. Calculez la superficie des édifices et espaces pavés de la même manière et soustrayez votre résultat de la superficie totale du terrain. Le solde obtenu représente l'espace gazonné à traiter.
2. Appliquez Green Generation herbicide de farine de gluten de maïs inhibiteur de germination de mauvaises herbes pré-levées à l'aide d'un pandeur rotatif pour grands espaces. Pour de plus petites surfaces, appliquez Green Generation herbicide de farine de gluten de maïs inhibiteur de germination de mauvaises herbes pré-levées à l'aide d'un petit épandeur manuel.
3. Appliquez Green Generation herbicide de farine de gluten de maïs inhibiteur de germination de mauvaises herbes pré-levées en croisé. Utilisez une moitié de la quantité dans chaque direction. Appliquez sur un sol légèrement humide et lorsque la météo prévoit de la pluie dans les deux jours suivant le traitement. S'il ne pleut pas dans les deux jours suivant le traitement, un arrosage sera requis. Une humidité trop élevée au moment du traitement pourrait réduire l'efficacité de celui-ci.

Pour de meilleurs résultats, traitez le pâturin des prés deux fois l'an : une première fois au début du printemps et une deuxième fois à la fin de l'été ou au début de l'automne.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Green Generation herbicide de farine de gluten de maïs inhibiteur de germination de mauvaises herbes pré-levées ne doit pas être appliqué si un membre de la maison a une intolérance ou une allergie au maïs. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évitez d'inhaler les poussières. Pour une raison d'hygiène, portez une chemise

à manche longue, un pantalon long, des chaussures fermées ainsi que des gants lors de la manipulation du produit. De plus, le port d'un masque antipoussière est recommandé lors du transfert du produit à l'épandeur. N'APPLIQUEZ PAS le produit sur un gazon fraîchement ensemencé, car il pourrait empêcher les graines de germer. Attendez la première tonte, lorsque les systèmes radiculaires sont établis. N'APPLIQUEZ PAS le produit si vous êtes allergique au maïs. Si vous devez sursemmer ou étendre de nouveau de la tourbe au printemps, N'APPLIQUEZ PAS le produit au printemps. Si vous devez sursemmer ou étendre de nouveau de la tourbe à l'automne, N'APPLIQUEZ PAS le produit à l'automne. Ce produit n'est pas recommandé pour l'usage avec un engrais qui contient de l'azote.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Garder le produit dans un endroit frais et sec, loin des semences, des engrais et autres pesticides.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))